

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 11 mai 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 11 mai 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Allez frères](#) *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 11 mai 1849, 1849-05-11

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26970>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (333)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 mai 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Allez frères](#)

Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin communique à Allez la lettre du préfet de l'Aisne à présenter au Palais de l'industrie. Il l'informe que les quatre cuisinières qu'il veut présenter à l'Exposition des produits de l'industrie agricole et manufacturière font ensemble 4 mètres de long et 60 cm de large. Il presse Allez d'aller au Palais de l'industrie retenir l'espace alloué à Godin.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Expositions](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Événements cités[Exposition des produits de l'industrie française \(1er juin-30 juillet 1849, Paris\)](#)

Lieux cités[Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849
Paris
mai 11

Monsieur Berry

Je vous adresse sous ce pli la lettre
de Monsieur le Préfet de la Seine sur
la présentation de laquelle on vous désignera
la place qui doit mettre ensemble les quatre
sept cuisiniers que j'ai à place s'ouvrant
un espace de 6 mètres de long sur 6 centimètres
de large seulement je vous prie d'excuser la
choix de cette place car arrivant trop tard
je pourrais être mal partagé j'espère que
vous avons en cela un intérêt commun qui
fait songer

Je vais faire porter les objets que vous
m'avez indiqués directement au palais de
l'Industrie

Laon
14

agréé M. M. D. J.
Monsieur Langlois

Je viens vous prie vivement de retirer
l'apportion de jugement qui seul pourra
vraiment me permettre d'écarter quelques
mesures conservatoires contre Dugon

Des huit il a commis à exécuter
les objets mobiliers qu'il possède j'aurai
donc à supporter toutes les charges de
procès pour ce que je tarde à agir
je compte sur votre exactitude et
vous prie d'agréer M. D. J.

C. S. vous prie de liquider les frais par
un mandat à vue sur ses sires

Guise
17

Monsieur Carret

Dugon va être débarrassé par suite
de la perte définitive de son procès je crains
fort qu'il ne se livre à quelque fraude
je vous engage donc dans votre intérêt à
ne pas ^{lui} verser les montant des fonds que
vous avez pris chez lui. Je M. D. J. S.